

L'an deux mille vingt-cinq, le onze mars,

Le Bureau du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon s'est réuni à 14h00 à la salle Rébory, domaine de Valx à Moustiers Sainte Marie sous la présidence de M. Bernard CLAP.

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
21	8 + 8	16
Total des voix : 21		

Etaient présents :

6 représentants des communes (1 voix chacun) : Bernard CLAP (Trigance) ; Jacques AVANIAN (Artignosc sur Verdon) ; Jean-Marie PAUTRAT (Allons) ; Antoine FAURE (Aups) ; Jean-Pierre BAGARRE (Aiguines) ; Magali STURMA-CHAUVEAU (Rougon)

1 représentant des établissements publics de coopération intercommunale (1 voix chacun) : Michèle BIZOT-GASTALDI (Communauté de communes Alpes Provence Verdon)

1 représentant du Conseil régional Provence Alpes Côte d'azur (3 voix) : Jean-Charles BORGHINI

Date de convocation
26/02/2025

Délibération  
n°25\_03\_B2\_01

Ont donné pouvoir :

6 porteurs d'1 voix chacun : Bruno BICHON (Thorame-basse) à Michèle BIZOT-GASTALDI ; Christophe BIANCHI (Durance Luberon Verdon agglomération) à Jacques AVANIAN ; Jacques ESPITALIER (Quinson) à Bernard CLAP ; Arlette RUIZ (St Julien le Montagnier) à Jean-Marie PAUTRAT ; Raymonde CARLETTI (La Martre) à Jean-Pierre BAGARRE ; Romain COLIN (Moustiers Sainte Marie) à Magali STURMA-CHAUVEAU

1 porteur de 2 voix : Nathalie PEREZ-LEROUX (Conseil départemental du Var) à Antoine FAURE

1 porteur de 3 voix : Georges BOTELLA (Conseil régional) à Jean-Charles BORGHINI

Label'fête ! Fêtons ensemble le renouvellement du Label du Parc naturel régional du Verdon pour la période 2025-2040

Modification du plan de financement

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la Charte du Parc naturel régional du Verdon

Dès 2018, la procédure de renouvellement du label « Parc naturel régional » a débuté dans le Verdon. Fin octobre 2024, la Région a validé la nouvelle Charte, acté le nouveau périmètre et transmis le dossier pour validation finale par signature d'un décret du premier Ministre, attendu début 2025. C'est une belle dynamique qui vient ainsi clôturer 6 ans de travaux. C'est pour célébrer l'aboutissement fructueux de ce travail collectif que les élus et l'équipe du Parc souhaitent organiser un temps fort à l'automne 2025.

Le Parc du Verdon n'a pas proposé de grande fête depuis 2017 (date des 20 ans du Parc). La révision de la Charte et le renouvellement de ce label méritent d'être fêtés publiquement, en valorisant et en impliquant les membres du Syndicat mixte. Fort de l'expérience acquise lors des précédentes éditions, toute l'équipe du Parc sera mobilisée pour concevoir un programme riche et attractif à l'attention des publics attendus : grand public, élus et institutionnels, partenaires, etc.

L'événement de célébration du renouvellement du label et de la nouvelle Charte du Parc est souhaité pour rassembler les habitants, les partenaires et les élus autour d'une journée festive et conviviale, soulignant l'engagement collectif en faveur du territoire du Verdon. Les principaux objectifs sont de remercier les contributeurs au projet de territoire, saluer le travail collectif des délégués et des agents, et de renforcer le sentiment d'appartenance des habitants au Parc. Le format de la journée ne sera pas exactement identique aux fêtes organisées par le passé car trop chronophages pour les agents et trop coûteuses.

Il est proposé de l'organiser au domaine de Valx, lieu où se trouve la Maison du Parc (ouverture au public), le domaine et les salles à disposition pourront servir pour l'organisation des activités, et c'est un lieu central du territoire du Parc. Des activités ludiques et pédagogiques (ateliers, visites et démonstrations) animées par les agents du Parc ainsi que des partenaires, permettront de mieux faire connaître le rôle et les actions du Parc, tout en mettant en avant la diversité naturelle et culturelle du Verdon. Les visiteurs seront invités à participer à la création d'une œuvre collective, symbole de l'implication de chacun. La journée comprendra également un temps de discours, un pique-nique (avec la présence de foodtrucks), des projections, conférences, un stand pour découvrir les produits marqués Parc, et se clôturera par un spectacle festif célébrant ce renouvellement de classement. Le détail du déroulement de la journée est en cours de montage et de réflexion.

Considérant le plan de financement modifié qui suit

Coût total TTC : ..... 22 000 €

Région Sud ..... 10 000 €

Conseil départemental 04 : ..... 3 000 €

Conseil départemental 83 : ..... 3 000 €

Autofinancement : ..... 6 000 €

    Dont EDF ..... 3 000 €

    Dont SCP ..... 3 000 €

REÇU EN PREFECTURE

le 19/03/2025

Application agréée E-legalite.com

... / ...

75\_PL-004-250401072-20250311-DEL25\_03\_B2

Entendu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du Bureau décident :

- d'approuver l'opération ainsi présentée et son plan de financement modifié,
- d'autoriser le Président à solliciter les partenaires financiers,
- d'autoriser le Président à signer toute pièce utile à la réalisation de l'opération.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits

Suivent les signatures

Pour extrait conforme

*Acte rendu exécutoire  
Après transmission en Préfecture  
Le  
et publication le*

DEL25\_03\_B2\_02

